



Sommaire

- AG de l'association	1
- Photos de la fête de juin	2
- La fête de nos 25 ans	3
- Le CA de l'AHGGLO	4
- Billet d'humeur	4
- Du bon usage des chariots	4
- Commission Cadre de vie	5
- Maison des écrits et DCAP	6
- Les prix de l'immobilier	6
- Un nouveau au Roussillon	7
- Le 11 novembre à Echirrolles	7
- Le marché du P'tit Floréal	8
- Le ciné-club de la MJC	8
- On connaît le dicton	8
- Le collègue en REP+	8
- La SEGPA du collège	8
- La SEGPA ... suite	9
- Journée de la non violence	10
- Les animations 2015	10
- Photos des animations	11
- Contacts avec l'association	12
- Nos amis les oiseaux	12
- La police municipale	12
- Références utiles	12


L'Association des Habitants des Granges

**vous convie à son
assemblée générale**

**Vendredi 22 janvier 2016
à 19h**

Émargement à partir de 18h30

**Restaurant scolaire
Jean Moulin**

**Vous êtes la force de l'association
venez nombreux**

Une collation conviviale clôturera la soirée.

26, Allée des Vosges
 38130 Échirrolles
 Tél. : 04 76 40 06 74
 Mél. : habitants.desgranges@free.fr

<http://www.ahg38.fr>




Le 13 juin 2015

La fête du 13 juin 2015, la fête de nos 25 ans



Habitants du quartier,
cette association est la vôtre.

Que vous habitiez les Granges-Nord (Vosges, Jacobins, Valmy, Champagne) ou les Granges-Sud (Floréal, Chanterelles, Languedoc, Roussillon), que vous soyez locataires ou propriétaires, vous y trouverez votre place. Venez nombreux nous rejoindre. Comme le dit le slogan : l'union fait la force.

N'hésitez pas à proposer vos idées et à venir donner un petit coup de main. Beaucoup d'entre vous nous disent : on n'a pas le temps de venir à toutes les réunions, et le samedi, il y a les courses et les enfants... Mais quelques heures de coups de main dans l'année, cela peut représenter beaucoup. Pensez-y.

Réservez le meilleur accueil aux bénévoles qui vont passer pour solliciter votre adhésion. Si vous ne voyez personne, ce n'est pas que nous ayons oublié votre montée ; nous sommes peu nombreux et essayons d'être les plus présents sur le terrain mais ce n'est pas toujours facile. Aussi, n'hésitez à adhérer en remplissant le bon d'adhésion ci-dessous et en joignant un chèque de 7 euros ou plus à l'ordre de l'AHG.

Nouveau : vous pouvez maintenant adhérer en ligne sur notre site : <http://www.ahg38.fr>

Comme chaque année, le conseil d'administration rend compte aux adhérents.

Chaque adhérent sur l'année 2015 a droit de vote (approbation du rapport moral et approbation des comptes). Venez nombreux.

Vous qui habitez le quartier ou vous qui êtes passés par là ce jour-là, vous avez sûrement partagé notre enthousiasme. Cette fête, preuve s'il en est de notre vitalité depuis 25 ans dans le quartier, a été une grande réussite : de nombreuses activités pour les petits et les plus grands, une buvette bien fréquentée, une pièce de théâtre des plus joviales et de très nombreux participants. Et le beau temps fut de la partie même si nous n'avons pas pu le retenir jusqu'à la fin de la journée.

Nous remercions à nouveau tous les bénévoles qui sont venus donner un coup de main, qui pour une heure et qui pour la journée.

Mais n'oubliez pas que sans vous, habitants du quartier des Granges, cette association n'est rien. Nous avons besoin de vous, encore et toujours : votre adhésion renforce notre crédibilité auprès des instances officielles et votre aide nous permet de faire mieux et pour le plus grand nombre. De tous dépend le mieux vivre ensemble dans notre quartier.



**Assemblée générale de
l'Association des
Habitants des Granges**
vendredi 22 janvier 2016
à 19 heures
Salle du restaurant
scolaire
de l'école Jean Moulin

Association des Habitants des Granges - 26, Allée des Vosges / habitants.desgranges@free.fr

Nom : Prénom :
Adresse : 38130 Échirolles
@ mél : Téléphone :

<https://sites.google.com/site/lahgglo/>

Petit rappel : qu'est-ce que LAHGGLO ? C'est une association qui a pour but de rassembler le plus largement possible les associations d'habitants et les unions de quartiers de toute l'agglomération pour enrichir les échanges, les propositions et les suggestions, et ainsi contribuer à la vie démocratique de l'agglomération.

Elle a tenu son CA le 1er octobre à Echirolles en répondant à notre invitation. Les membres présents venaient de toute l'agglomération (St-Martin-d'Hères, Grenoble, Meylan, etc.).

De nombreux sujets ont été abordés :

- les comités d'usagers (Eau - Energie) auprès de la Métropole : <http://www.lametro.fr/925-comites-des-usagers.htm> ;
- la gratuité des transports en commun : pourquoi, sur quel périmètre, pour qui et quelles conséquences financières ; cette étude a fait l'objet d'un rapport et fera l'objet d'une large diffusion aux élus, associations et presse ;
- la mise en place de composteurs collectifs ou individuels ;
- la mise en œuvre d'un projet solaire solidaire ;
- le recensement des initiatives citoyennes : http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/initiatives-citoyennes-metropole-grenoble_31253_-12/45.1786/5.8035.

N'hésitez pas à consulter leur site pour plus d'informations et éventuellement compléter la carte des initiatives citoyennes.

Billet d'humeur de la commission « Cadre de vie »

Nous nous plaignons, à juste titre, d'un nettoyage défaillant dans notre quartier. Mais nous sommes aussi responsables de certains faits :

- Des mégots de cigarettes jetés sur la chaussée, quand ils ne sont pas lancés par la fenêtre. À Paris, ce geste coûtera désormais 68 euros ;
- Des chariots de Carrefour laissés à l'abandon et pouvant provoquer des accidents ;



- Des débris sur le sol alors que la poubelle n'est qu'à quelques mètres ;
- Des déchets dans les buissons rendant le nettoyage impossible aux agents de nettoyage ;
- Des objets dangereux dans les poubelles : les agents y ont trouvé une batterie de voiture, une friteuse...
- Des crottes de chien sur les pelouses, là où jouent les enfants.

Malheureusement, cette liste est loin d'être exhaustive. Si nous voulons un quartier agréable à vivre, respectons-le et respectons-nous.

« Un petit geste pour l'homme, un grand geste pour le quartier ».

Campagne de Carrefour sur le bon usage des chariots



LES BONS USAGES : LES CHARIOTS

MA PLACE EST ICI

SORTIR UN CHARIOT DU PARKING CARREFOUR EST UN VOL ET EST PUNI PAR LA LOI !

RAMENEZ-LE A SON EMPLACEMENT !

Les chariots laissés sur l'espace public peuvent être incendiés. En 2014 c'est 100.000€ de dégradations sur les sols du Village Olympique.

DANGER!

Logos: Carrefour, Grenoble.fr, Association Les Dauphines

Les chariots sur la voie publique sont un danger car souvent incendiés. Cela a aussi un coût pour la collectivité. À titre d'exemple, cela a coûté 100 000 euros en 2014 à la ville de Grenoble.

À ce jour, nous n'avons pas le coût pour la commune d'Echirolles.

À l'heure où les communes ont des difficultés budgétaires, voilà une économie facile à réaliser.

Commission « Cadre de vie » : les activités de ce dernier semestre

12 juin 2015

Rencontre avec divers représentants d'autres associations de la Villeneuve d'Echirolles afin de préparer la réunion municipale consacrée au bilan de la GUSP (Gestion Urbaine Sociale de Proximité).

15 juin 2015

Participation à une réunion qui s'est tenue dans les locaux de Grand'Place en présence de responsables du site, d'un représentant de la mairie (Ahmed Nacéri), de bailleurs sociaux (SDH), de syndicats et de représentants de conseils syndicaux afin de mettre sur pied un projet de dératization du quartier. Les divers chantiers en cours ont dérangé les rats ; ces derniers ont donc migré vers d'autres lieux, notamment dans nos quartiers. Une intervention concertée est nécessaire pour être efficace.

16 juin 2015

Nous sommes présents à la réunion organisée par la mairie pour faire le point sur la GUSP. Des groupes de travail constitués d'habitants font le bilan des actions menées ces dernières années.

La conclusion générale est sans appel : ce processus sert plus à boucher les trous qu'à la réelle amélioration de notre cadre de vie. Il n'y a pas de réelle structuration, ni de transparence ni de suivi efficace. Une réflexion est menée par les élus afin de proposer une gestion urbaine de proximité plus efficace. Des ateliers seront proposés aux habitants concernés.

24 juin 2015

CLSPD (Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), en présence du préfet de l'Isère.

Résumé de la situation sur la commune : délinquance jeune et armée ; développement d'une économie parallèle ; insécurité au quotidien.

Réponse des élus pour assurer la tranquillité publique : élaboration d'un plan de sécurité en 14 points voté en conseil municipal dont voici quelques mesures :

- numéro vert 24 heures/24, 7 jours/7 ;
- brigade de nuit et îlotage pédestre ;
- développement de la vidéo protection ;
- comité de liaison police - population et coordination ville - justice.

Pour plus de détails, voir le site de la ville :

<http://www.cite-echirolles.fr/article-echirolles-propose-un-plan-d-actions-en-14-points~535ttwtecnh0.html>

Certains habitants ont aussi évoqué les conséquen-

ces négatives d'être dans un quartier classé en ZSP sans voir les aspects positifs.

30 juin 2015

Réunion du collectif du chauffage urbain. La compétence Énergie est dorénavant dévolue à la Métropole et non plus aux communes délégantes originelles. Le collectif a désormais un interlocuteur au sein de cette instance. Un comité d'usagers a été créé.

Il faut travailler sur le prochain avenant qui doit définir comment le trop-perçu sera restitué. Cet avenant doit aussi préciser certains détails sur la fin du contrat de concession actuel (juin 2018).

Le projet « Presqu'île » évolue favorablement pour les usagers du chauffage urbain. Les abonnés n'auront pas à subir de plein fouet les coûts liés à cet investissement. À suivre.

15 septembre 2015

Rencontre dans notre local avec Ahmed Nacéri (coordonnateur GUP Villeneuve) et Nizar Barket (responsable du développement local et de la GUP). Cette rencontre est une première réponse de la mairie sur la mise en place d'une nouvelle GUP. Vous remarquerez que la GUSP est devenue GUP.

Cette rencontre a pour but de préparer un atelier consacré à la propreté avec une visite du quartier en présence des personnes assurant le nettoyage et de l'encadrement.

24 septembre 2015

Réunion regroupant le président de notre association (Laurent Vanplin), des représentants des habitants des Floréal, des représentants du bailleur, des élus (Thierry Monel 1^{er} adjoint) et des techniciens de la ville (Nizar Barket).

Cette réunion avait pour but la restructuration de l'allée de Gascogne et de l'allée d'Aquitaine.

1^{er} octobre 2015

Visite du quartier avec Ahmed Nacéri, Nizar Barket et des membres de la commission. L'objectif : que pouvons-nous faire pour améliorer la propreté du quartier ?

Nous avons repéré des zones où il y a lieu de passer plus souvent, d'ajouter des poubelles... Il faut aussi préciser le statut de certains lieux : public, privé, servitude de passage.

18 novembre 2015

Nous sommes présents au comité de quartier. Nous n'avons pas participé aux ateliers proposés car nous avons estimé que la charte de la démographie locale était un document important et ne se modifiait pas sur « un coin de table ». D'ailleurs, qui d'entre-vous a lu cette charte dans son intégralité.

La MAISON DES ÉCRITS et DCAP (Développement Culturel, Arts et Poésie)

Ces deux structures de la direction des affaires culturelles de la ville sont installées à côté de l'école Jean Moulin, la première depuis 2002, la seconde depuis quelques mois.

LA MAISON DES ÉCRITS

Sa mission trouve son origine dans l'**Action Lecture**, datant de près de 20 ans.

Lieu ouvert à tous, son objectif est de favoriser l'écrit et la lecture. Elle intervient en partenariat sur tout le territoire communal avec le réseau des bibliothèques. Elle collabore avec les associations et les centres sociaux. Un partenariat fructueux se fait également avec des enseignants.

Des formations sont proposées : conception et animation d'ateliers d'écriture, et lecture à voix haute.

Ateliers d'écriture : il s'agit d'ateliers d'expression par l'écrit. Ils abordent l'écrit de manière ludique par le biais de la poésie, du scénario et de la chanson.

En périscolaire, la Maison des Écrits propose aux enfants de l'école Jean Moulin un atelier à partir de la sculpture pour aborder la création de textes. Dans le cadre du DRE, Dispositif de Réussite Éducative, un groupe d'enfants de l'école Marat bénéficie d'un atelier hebdomadaire. C'est une démarche où les parents sont associés.

Le projet « Trajets de femmes » propose à un groupe de femmes d'élaborer un récit à partir de leurs témoignages. Elles sont épaulées par le comédien et dramaturge Ali Djilali.

La Maison des Écrits organise **des formations** pour les professionnels et bénévoles. Elle est aussi une résidence d'auteurs : **Yves Béal** y est accueilli depuis deux ans, et également pour l'année à venir. Il met tout son talent à mener petits et grands à l'écriture sous toutes ses formes.

Son souhait : que chacun, petit ou grand, expérimente l'écriture pour le plaisir et comme révélateur de soi et du monde. Correspondance, chanson, slam - en lien avec des musiciens et des plasticiens - sont autant de voies possibles pour sa résidence « Les routes vers soi », pilotée par la Maison des Écrits.

DCAP

Développement Culturel, Arts et Poésie

Sa mission consiste à faire émerger et à favoriser le développement des projets artistiques sur la ville. Mustapha Ferkous est responsable de ce service.

Quels sont ses objectifs ? Encourager à la pratique des artistes amateurs, valoriser des projets et des porteurs de projets, favoriser l'accès des jeunes (15-30 ans) aux pratiques artistiques, et accompagner à la scène avec l'intervention de professionnels. Cette dernière action vise en priorité des personnes éloignées des institutions culturelles, ou des groupes amateurs disposant de peu de moyens. Ce dispositif est gratuit en contrepartie d'un engagement citoyen dans la ville sous la forme de participations à des événements culturels.

La durée d'un accompagnement est variable, mais n'excède que très rarement les 3 ans. Il fait l'objet d'un suivi et d'un point régulier.

Dcap propose des stages et des formations pour découvrir les différentes facettes d'un projet artistique. Il offre des opportunités de jouer en public à travers des concerts, du théâtre et de la danse. Il tente d'aider les groupes à trouver des locaux pour leur pratique.

Dcap propose aussi des aides ponctuelles aux porteurs de projets plus avancés.

Pour la prochaine saison, **Dcap** a des projets et des ambitions, comme développer l'action culturelle auprès de l'AS Surieux, favoriser les rencontres, et contribuer au « mieux vivre ensemble » au travers du projet les « Z'Ans-Chanteurs » qui s'adresse à tous, en musique et par le chant.

Une version plus détaillée avec les contacts utiles est disponible sur notre site.

Les prix de l'immobilier. Comment réagir ?

Les valeurs immobilières sont à la baisse. Notre quartier n'y échappe pas.

La valeur d'un bien immobilier n'a pas seulement un sens économique pour le ménage qui cherche à vendre ou acheter. Elle traduit un aspect sociologique, voire psychologique de la perception de l'environnement à différents niveaux. Cet élément est perçu différemment selon que l'on connaît le quartier ou que l'on privilégie les critères de commodités habituelles.

Des études ont démontré et tenté de chiffrer l'importance de la première impression qu'un acquéreur ou un visiteur se fait lors de la visite d'un bien immobilier. Consciemment ou non, les espaces collectifs proches sont considérés comme un prolongement de chez soi. Dans cet esprit, on peut agir, en voici quelques exemples :

- Valoriser les espaces d'entrées dans les immeubles, la qualité des boîtes aux lettres et l'homogénéité de leur étiquetage. Intervenir immédiatement pour effacer les tags ou graffitis.
- Être présent aux AG des copropriétés. La lecture des taux de présence renseigne immédiatement les personnes averties de l'intérêt porté par les copropriétaires à leur copropriété.
- Dans les annonces immobilières, la loi ALUR oblige d'indiquer le nombre de lots de la copropriété. Il est conseillé de mentionner ou faire indiquer le nombre d'appartements et pas seulement le nombre total de lots qui accroît la perception de grand ensemble. En effet, caves et garages sont considérés comme des lots.
- Éviter de laisser des chariots d'hypermarchés traîner près des immeubles.
- Mettre en avant notre beau parc, que peu de personnes extérieures au quartier connaissent.
- On peut évoquer d'autres points qui peuvent être réfléchis en commun pour une meilleure prise de conscience et d'application.

Faire savoir qu'il existe depuis 25 ans une association regroupant un nombre important d'habitants est un critère non négligeable de la qualité de vie du quartier et de son bien « vivre ensemble ».

Être en ZSP (zone de sécurité prioritaire) n'est pas une fatalité. À chacun de nous de démontrer que ce n'est qu'une étiquette qui ne correspond pas à la réalité de notre quartier.

Nouveau résident au Roussillon



Bienvenue à cet écureuil qui depuis quelques semaines trône au carrefour du vieux chêne.

Échirolles signifierait « écureuil ». À ce titre, c'est tout naturellement que ce gentil animal a trouvé sa place sur le blason de notre commune. Les trois étoiles d'or qui y figurent symbolisent les trois villages de la ville : Ponatière, Village, Commanderie. Enfin les rameaux d'olivier et de chêne

fruité sont des symboles de paix, de longévité et du travail bénéfique de l'homme.

Quelques exemples pouvant conforter cette hypothèse : en catalan, « écureuil » se dit « esquiro », en provençal « escuro », en bas latin « scuriolus », en anglais « squirrel ».

Une autre hypothèse (Wikipédia) rapprocherait Échirolles de la racine latine Ex-Cularo dont la contraction au fil des siècles aurait donné le nom de la commune. Cularo étant le nom celtique de Grenoble, cela signifierait "à l'extérieur de Cularo", donc lieu en dehors de l'enceinte de la cité.

Ce 11 novembre à Échirolles



À Échirolles, comme dans toutes les villes de France, ce 11 novembre 2015 a été l'occasion de rendre hommage à la fois aux morts de la

Grande Guerre (1914-1918) mais aussi "à tous les morts pour la France".

Cette année, les élèves de Jean Vilar se sont associés à cet hommage en chantant une vibrante Marseillaise, accompagnés par l'Écho d'Échirolles, et sous la direction de leur professeur de musique, Cécile Collas.

Ce fut une affaire rondement menée avec seulement 2 répétitions ; 20 élèves de 4^e et 3^e ont répondu présents (15 filles et 5 garçons) pour réussir brillamment ce challenge.

Nous avons rencontré quelques-unes de ces élèves pour connaître leurs impressions. Toutes étaient ravies et sont partantes pour recommencer.



« Les personnes âgées ont été très gentilles et nous ont remerciés. C'était sympathique. Cela nous a permis d'apprendre ou réapprendre la Marseillaise et de monter notre respect à ceux qui ont défendu notre pays. » Voilà quelques-uns des commentaires pris à la volée lors de notre rencontre.

Un grand merci à ces élèves et à leur professeur pour cette bien belle prestation, certainement à reconduire.

Pour plus de photos, consultez la galerie photos sur notre site : <http://www.ahg38.fr>

Le marché du P'tit Floréal



Pas de trêve hivernale pour le marché de producteurs et distributeurs de produits locaux et artisanaux : il se tient tous les mercredis de 15h à 19h sur le parking Jean Vilar.

Si vous avez des remarques ou des suggestions, n'hésitez pas à en faire part aux représentants de l'Amicale des locataires du Floréal, toujours présents sur le marché.

Le ciné-club de la MJC

Une séance de cinéma a lieu le 3ème vendredi de chaque mois (15 janvier, 19 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai, 17 juin). Elle débute à 20h précises (portes ouvertes à partir de 19h30).

Pour y participer, il suffit d'être adhérent à la MJC Robert Desnos (8 € pour l'année, possibilité d'adhérer sur place).

Venez, c'est à côté de chez vous !

On connaît le dicton

« Qui dort, dîne. »



Ce dicton a été déformé : à l'origine, des auberges indiquaient sur leur enseigne que le client qui réservait une chambre devait aussi y prendre son dîner. Une demi-pension obligée.

Le collège Jean Vilar en REP+* une chance ?

*Réseau d'Éducation Prioritaire renforcée

Successivement en ZEP puis en REP, le collège est désormais classé en REP+. **L'éducation prioritaire ne constitue pas un système éducatif à part.** Elle permet que le système éducatif soit le même pour tous, dans des contextes sociaux différenciés, avec la même hauteur d'exigence.

Quelques informations extraites des directives gouvernementales concernant le fonctionnement des REP+

- Les postes de professeurs supplémentaires facilitant les liens avec le premier degré, assurant une coordination par niveau, favorisant un travail partagé avec la vie scolaire et contribuant à développer la réflexion collective sont maintenus.
- **Un accompagnement continu est assuré jusqu'à**

la fin des cours de l'après-midi pour les élèves de sixième. Cela s'adresse à tous les élèves de sixième pour leur meilleure adaptation au collège. L'accompagnement continu en classe de sixième doit permettre une transition entre l'école et le collège, et favoriser l'adaptation des élèves aux pratiques spécifiques du collège. Il recherche en particulier à développer leur autonomie dans l'organisation du travail personnel. Cet accompagnement est organisé en petits groupes et répond à des objectifs pédagogiques précis (aide aux devoirs, soutien méthodologique, tutorat...). Il se traduit par environ trois heures par semaine d'activités, en petits groupes encadrés par des enseignants et/ou des assistants pédagogiques. Il prend place dans les plages disponibles de l'emploi du temps pour éviter à ces jeunes élèves des permanences sans activités constructives. L'équipe pédagogique veille à établir des liens entre ce dispositif et le reste des cours.

- Le renforcement des postes d'infirmiers ou d'assistants sociaux.
- Des équipes éducatives formées, stables et soutenues.

Pour plus de détails :


http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=80035

La SEGPA au collège

**Qu'est-ce que la SEGPA
et quel est le public concerné ?**

Les SEGPA accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires graves et durables auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien après le cycle 3 (CM1, CM2, 6°). Ces élèves ne maîtrisent pas toutes les compétences et connaissances définies dans le socle commun attendues à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux et présentent à fortiori des lacunes importantes dans l'acquisition de celles prévues à l'issue du cycle des approfondissements.

Les SEGPA offrent une prise en charge globale dans le cadre d'enseignements adaptés, fondée sur une analyse approfondie des potentialités et des lacunes de ces élèves. En revanche, elles n'ont pas vocation à accueillir des élèves au seul titre de troubles du comportement ou de difficultés directement liées à la compréhension de la langue française.

<p>SEGPA Collège Jean Vilar BP 149 – 38431 Echirolles Cedex Tel. 04 76 23 10 72 – Fax 04 76 23 92 70 Contact : M. Gilles THOMET / directeur gilles.thomet@ac-grenoble.fr</p>	<p>Quel avenir pour les élèves de SEGPA ?</p>	<p>Que doivent faire les parents si la question de l'orientation se pose ?</p>
<p>Section d'Enseignement Général & Professionnel Adapté</p> <p>La « section » du collège Jean Vilar est composée de 6 classes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 classe de 6^{ème} - 1 classe de 5^{ème} - 2 classes de 4^{ème} - 2 classes de 3^{ème} <p>Ces classes font parties du collège au même titre que les autres classes de l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les salles de cours sont indifférenciées ; - les élèves de SEGPA sont des collégiens à part entière et sont pris en charge par l'administration et l'encadrement du collège comme tous les autres élèves et participent à toutes les activités de l'établissement (Foyer, UNSS, Acc. Educ.). <p>La différence n'existe que dans le contenu des enseignements, dans la méthode pédagogique adaptée aux difficultés des élèves, et la prise en charge du projet individuel de formation.</p>	<p>100 % de nos élèves se dirigent vers l'enseignement professionnel en sortant du collège en débutant par un CAP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en lycée professionnel (1), - ou en contrat d'apprentissage. <p>A tout moment de la scolarité, la famille peut faire le choix d'un retour vers l'enseignement ordinaire. Les difficultés des élèves sont cependant telles que peu sollicitent cette démarche.</p> <p>(1) Les élèves de SEGPA sont prioritaires dans un certain nombre de CAP dans les lycées professionnels de l'agglomération grenobloise. Par ailleurs les EREA permettent de préparer un CAP en poursuivant la formation adaptée telle qu'elle est pratiquée en SEGPA.</p> <p>En 3^{ème}, les élèves de SEGPA préparent le diplôme du CFG (Certificat de Formation Générale).</p> <p>Le diplôme, comme l'accès à une formation qualifiante après la 3^{ème}, est à la portée de chaque élève quel que soit son niveau ... à condition d'être motivé et sérieux.</p> <p>Certains passent le DNB série professionnelle.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rencontrer les enseignants de la classe : <ul style="list-style-type: none"> - le professeur de l'école dès le CM1, - le professeur principal, au collège. 2. Prendre rendez-vous avec le directeur de la SEGPA pour venir visiter l'établissement et avoir ainsi toutes les explications nécessaires sur les possibilités qu'offre la section pour la réussite de leur enfant. <div style="text-align: center;">  <p>Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté</p> </div>

<p>Pourquoi proposer d'orienter un élève en SEGPA ?</p>	<p>Qu'apporte la SEGPA aux élèves en difficultés ?</p>	<p>Quel projet de formation ?</p>
<p>Parce que les enseignants font le constat <u>qu'un élève avant déjà un an de plus</u> que les autres enfants de sa classe <u>reste généralement en difficulté malgré l'aide apportée.</u></p> <p>Plus l'orientation se fait tôt, plus la prise en charge de la difficulté est opérante.</p>	<p><u>Des classes à effectifs réduits :</u> 16 élèves (environ) par classe, beaucoup de cours en demi-groupes.</p> <p><u>Des enseignants spécialisés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Professeurs des Ecoles Spécialisés, formés pour le public spécifique des SEGPA, - Professeurs de lycée professionnel préparant au mieux l'entrée en formation qualifiante. 	<p><u>Pendant l'année de 6^{ème}</u> A la rentrée 2016 il n'y aura plus de 6^{èmes} SEGPA, les élèves seront tous dans des classes d'enseignement général, nommées 6^{èmes} inclusives, pour permettre à tous les élèves en difficulté de bénéficier d'enseignements adaptés. Les entrées en SEGPA se feront en 5^{ème} où l'objectif sera de renforcer les acquis fondamentaux.</p>
<p>Comment se fait l'orientation ?</p>	<p>L'intervention des professeurs du collège (anglais, technologie, EPS, arts plastiques, musique, ...) témoigne de la place des élèves de SEGPA en tant que collégiens à part entière.</p>	<p><u>Pendant l'année de 4^{ème}</u> Découverte des ateliers de formation professionnelle : à raison de 6 heures (deux demi-journées) par semaine, les élèves travaillent dans un atelier (effectif : 8 élèves encadrés par un professeur de lycée professionnel), et découvrent ainsi successivement nos divers champs professionnels.</p>
<p>Les enseignants, en accord avec la famille, sollicitent l'avis du psychologue scolaire ou du conseiller d'orientation.</p> <p>L'équipe pédagogique pourra alors décider de soumettre la situation de cet élève à la commission compétente*, en lui remettant un dossier décrivant de manière détaillée les diverses difficultés de l'élève.</p> <p>La commission proposera l'orientation en SEGPA, si elle estime que l'enfant relève de cette structure. L'affectation se fera pour l'année de 5^{ème}.</p> <p>Les parents ont un délai de réflexion pour exprimer leur accord ou leur refus.</p> <p>* la CDOEASD : commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés.</p>	<p><u>Des cours adaptés pour faire face à l'échec scolaire :</u></p> <p>Les enseignants organisent leur progression pédagogique en fonction des besoins de chaque élève et selon son évolution propre. Le travail est centré sur le projet individuel de chaque élève.</p>	<p>Nous proposons les métiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du bâtiment (champ prof. Habitat), - du service (atelier cuisine, entretien du linge et des locaux, champ prof. HAS*). <p>Deux stages en entreprise (3 semaines en tout) permettent la découverte d'autres domaines. * Hygiène, Alimentation, Service</p> <p><u>Pendant l'année de 3^{ème}</u> Le projet de formation professionnelle est engagé : 12 heures par semaine dans l'atelier choisi et 2 stages en entreprise de 2 et 3 semaines chacun.</p>

La journée internationale de la non-violence

La journée internationale de la non-violence se déroule annuellement le 2 octobre, date anniversaire de la naissance du Mahatma Gandhi, figure majeure de l'indépendance indienne et pionnier de la non-violence. Cette journée a été choisie par l'organisation des nations unies et annoncée le 15 juin 2007.

Une grande journée de mobilisation et de sensibilisation a eu lieu le 2 octobre 2015, partout en France.

À Échirolles et dans toute l'agglomération, de nombreuses actions ont été menées par cinq organisations : le collectif marche blanche, le collectif Villeneuve-debout, l'école de la Paix, Agir pour la paix et modus operandi :

- Un atelier d'écriture intitulé « je dis STOP » organisé par Yves Béal s'est déroulé dans les écoles, les collèges, les lycées et à la Maison des Écrits d'Échirolles avec plus de 10 000 participants dans toute la France et ailleurs.
- Des chorales d'enfants, la confection d'un parterre de fleurs, des tables rondes autour de l'éducation et de la non-violence, des spectacles, une course en étoile au départ de plusieurs villes de l'agglomération et convergeant vers Alpes Congrès à Grenoble...
- Pendant 3 semaines les trams de la ligne A ont circulé aux couleurs de la non-violence. Pour terminer cette journée dédiée à la non-violence une grande soirée a eu lieu au Summum.

Le 2 octobre est aussi la date anniversaire de la marche blanche d'Échirolles en mémoire de Kévin et Sofiane. Cette marche avait réuni 20 000 personnes et ému la France entière.

Les animations de l'année 2015

Cette année encore, la commission animation a eu le plaisir de vous voir toujours plus nombreux à répondre à ses invitations.

Les rendez-vous annuels traditionnels

- La galette des rois en janvier avec un concert de jazz.
- Le carnaval en mars en lien avec la MJC et le

centre social Surieux : cette année le thème a été « fruits et légumes ».

- La fête de quartier qui a rassemblé un très grand nombre de personnes autour d'activités sur la nature (accrobranche, tyrolienne, fabrication de nichoirs, découverte d'une ruche...) ou tout simplement pour se divertir en famille ou entre amis (tournois de foot, initiation à la boxe, découverte du graffiti, jeux en bois, course en sac...). Merci encore à tous les bénévoles et animateurs qui ont tenu les stands ainsi que tous les danseurs, chanteurs et musiciens qui se sont occupé de la programmation musicale de cette fête.
- Le spectacle de Noël avec, cette année 2015, Arfhëll Lutin, le colporteur d'histoires.

Tout au long de l'année, vous pouvez aussi profiter d'animations hebdomadaires :

- Les jeux de cartes les lundis et jeudis de 14 heures à 18 heures.
- Les goûters d'antan les vendredis de 16 heures à 17 h 30.
- L'atelier couture les mardis de 14 heures à 17 heures.
- Le Qi Gong les samedis de 10 heures à midi.

Nous avons à cœur de vous proposer toujours plus d'activités nouvelles et variées, lors de nos samedis matin à thèmes : cours d'informatique, 1^{ers} secours, balcons fleuris, nature et environnement, scrapbooking... Avec ces nouveaux thèmes, nous souhaitons que chacun d'entre vous se retrouve dans ce que nous proposons.

Toutes ces animations sont faites par et pour les habitants du quartier. Si vous avez une passion, un talent ou un savoir-faire que vous souhaitez partager, transmettre ou si vous avez simplement une bonne idée, faites-le nous savoir ! Nous sommes toujours en quête de nouvelles animations !

Samedi 19 décembre à 15h.

Arfhëll Lutin arrive d'Onÿrys
au restaurant scolaire Jean Moulin.

Et n'oubliez pas :
cette association
est la vôtre,
venez en profiter
avec nous.





Les animations de la fin d'année 2015



Qi Gong le 7 novembre 2015
Parc Maurice Thorez



10 Scrapbookers à l'œuvre
cartes de Noël, marque-pages

**Couture,
Informatique,
Scrapbooking,
Qi Gong,
Je donne & je prends,
ont été appréciés par les
participants.**



Contacts avec l'association



À la salle de l'association
26, Allée des Vosges
(entre pharmacie et tabac-presse)
Cette salle, confiée par la mairie, est partagée avec d'autres : parents d'élèves, prévention municipale, etc.



Aux permanences

- 3ème samedi du mois, de 10 h à midi.
- Vendredi après 16 h 15 en même temps que le goûter des enfants.



Déposez vos remarques et surtout vos propositions dans la **boîte aux lettres** devant le local.



Appelez le
04 76 40 06 74
Vous pouvez laisser un message sur le répondeur, nous vous recontacterons.



Envoyez un mail à la messagerie
habitants.desgranges@free.fr



La gazette donne des informations. Vous pouvez donner votre avis, c'est important pour nous de savoir comment vous l'appréciez ou non. Faites vos suggestions de sujets, d'info., etc.



Le **site** vous propose d'autres informations. Il a été réactualisé pour mieux vous guider.

<http://www.ahg38.fr>

(Abonnez-vous aux journaux RSS)

Nos amis les oiseaux



Vous avez un peu de mal à reconnaître les oiseaux ayant élu domicile dans notre parc ?

Nous vous conseillons un très beau site : vous y trouverez photos et audio pour devenir incollables.
<http://www.oiseaux.net/oiseaux/france.html>

L'opération Birdlab, mentionnée dans la précédente gazette, a redémarré le 16 novembre 2015. Rejoignez cette expérience participative.
<http://vigienature.mnhn.fr/vigie-manip/birdlab>

Police municipale

Conjointement à la mise en place d'une brigade de nuit, le service «tranquillité publique» de la ville s'est doté d'un numéro vert (appel gratuit depuis un fixe ou un portable en France métropolitaine), permettant de joindre la police municipale 24h/24h.



Numéro vert :
0800 16 70 41

Références utiles :

Samu : 15
Police : 17
Pompiers : 18

SOS gardes pharmacies : 3915
Police municipale : 04 76 40 16 40
Médiateurs : 06 32 25 87 94
Stéphane Jacolin : 04 76 20 99 10
Principal du Collège : 04 76 23 10 72

Déchetterie :

04 76 45 20 99

lundi et vendredi de 9h à 12h.
mardi, mercredi, jeudi et samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
(jusqu'à 18h du 1er avril au 30 septembre)